

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté présente Simul'Aides, un calculateur pour estimer avant travaux le montant des aides à la rénovation énergétique de son logement

Grande cause nationale, la rénovation énergétique des logements est encouragée par de très nombreuses aides, qui prennent en charge une partie non négligeable de l'investissement.

En 2015, l'ADEME Normandie a créé Simul'Aides, pour aider les propriétaires à y voir clair parmi les organismes impliqués et anticiper le montant de leur reste à charge. Progressivement étendue au niveau national, l'application intègre depuis le 1^{er} janvier 2021 les aides locales en Bourgogne-Franche-Comté.

Selon le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), dont les conseillers prennent le relai de l'outil pour affiner l'estimation et orienter gratuitement les porteurs de projet dans la conduite de leurs travaux, **7 personnes qui consultent le réseau FAIRE sur 10 engagent ensuite une action de rénovation énergétique.**



OBJECTIF : 38 000 LOGEMENTS PAR AN AU LABEL BBC (BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION) EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le plan de relance dévoilé en septembre alloue **2 milliards d'euros supplémentaires en soutien de la rénovation énergétique des bâtiments privés.**

Cette mesure additionnelle donne un peu plus de crédit encore au positionnement de la rénovation énergétique des logements en tant que « priorité nationale », par ailleurs soutenue par le plan de rénovation énergétique, visant 500 000 rénovations par an, et par MaPrimeRénov', au budget en hausse.

Alors que **30 % des logements sont considérés comme des passoires thermiques**, l'objectif fixé par la loi est d'amener 100 % des logements a minima au niveau des seuils du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) en 2050.

À l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté et de ses 2 800 000 habitants, l'objectif est de rénover 38 000 logements par an pour les amener a minima au seuil du label BBC.



SIMUL'AIDES, POUR UNE PREMIÈRE ESTIMATION DE SON RESTE À CHARGE DANS LA PERSPECTIVE DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En tout, **150 à 200 aides sont paramétrées dans l'outil** en comptant les aides nationales, les principales, à vocation générale, et les très nombreuses aides locales, précisément ciblées sur des populations ou des natures de travaux. Ces aides portent pour certaines sur l'audit (par exemple, avec le programme Effilogis en Bourgogne-Franche-Comté), d'autres sur les travaux.

Lilian GENEY, chargé de mission à l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, a supervisé l'intégration au sein de Simul'Aides des aides accordées par les collectivités locales. **« Simul'Aides prend en compte toutes les catégories d'aides destinées à faciliter la réalisation effective de travaux de rénovation énergétique du logement :**

- *Les aides financières publiques nationales, notamment MaPrimeRénov' (qui remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique).*
- *Les aides de l'ANAH¹.*
- *Les aides des collectivités locales de Bourgogne-Franche-Comté dont les aides de la Région dans le cadre d'Effilogis.*
- *Les dispositifs privés, comme les certificats d'économie d'énergie (primes énergie). »*

Fonctionnant comme un moteur de recherche, Simul'aides permet, sur la base de la qualification préalable du projet en quelques caractéristiques, de :

- **Lister les aides nationales et locales** disponibles pour aider à la réalisation du projet ou en étendre la dimension.
- **Nommer les organismes** susceptibles d'en accompagner le financement.
- **Calculer une estimation du pourcentage de l'investissement pris en charge** par une subvention.

La démarche est anonyme et a pour but de faire prendre conscience aux propriétaires du volume important et diversifié des aides mises à disposition pour encourager la rénovation énergétique des logements privés.

Une personne qui renseigne un formulaire Simul'Aides, même partiellement, reçoit un numéro d'identification qui lui permettra si elle le désire de retrouver ses données plus tard, de les compléter et de faire évoluer son projet.

Les caractéristiques sur la base desquelles Simul'Aides calcule la simulation sont très générales et donc très simples à renseigner :

- Localisation du logement
- Nature du logement : appartement ou maison, surface, année de construction
- Revenu fiscal de référence
- Grandes lignes du projet : remplacement du moyen de chauffage, isolation des murs, changement des menuiseries...





SIMUL'AIDES EST UNE PORTE D'ENTRÉE.

L'outil donne une idée des possibilités de prise en charge. Ensuite, il est recommandé de contacter un conseiller FAIRE qui prendra le relai pour approfondir le projet.

D'une part, pour retrouver la simulation avec le numéro d'identification fourni et valider avec la personne les informations renseignées et donc la valeur de l'estimation établie.

D'autre part, **le conseiller FAIRE est en mesure de suggérer des travaux additionnels, à fort impact énergétique et neutres du point de vue du reste à payer global**, car maximisant le volume des aides.

Nicolas MONIOT est en charge du recensement et de l'alimentation des aides dans Simul'Aides pour la région Bourgogne-Franche-Comté. *« Simul'Aides, et l'expertise des conseillers qui prennent le relai, agissent comme un véritable déclencheur de travaux de rénovation énergétique. **Nous constatons que 65 % à 70 % des particuliers qui ont contacté un conseiller FAIRE engagent ensuite des travaux.** »*

Pour l'instant, Simul'Aides est accessible sur le site ADEME et sur le site FAIRE. Sa diffusion pourra progressivement être étendue à l'ensemble des sites des acteurs impliqués dans la rénovation énergétique :

- Collectivités et organismes financeurs
- Fournisseurs d'énergie
- Fabricants de matériaux et d'équipements
- Négociants
- Artisans et installateurs via les organisations professionnelles





FAIRE, LE RÉSEAU PUBLIC DES ACTEURS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE, pour Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique, rassemble les acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables.

Mis en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires, l'ADEME, l'Anah et l'ANIL², FAIRE constitue le service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat privé.

À côté d'une structure nationale et d'une plateforme de téléconseillers, **le réseau FAIRE fédère et labellise en région les démarches territoriales** portées par les collectivités et les associations.

En Bourgogne-Franche-Comté, le réseau FAIRE représente près de 35 conseillers, répartis au sein de collectivités et structures associatives partenaires. Par exemple, l'association ADERA³ porte la mission du réseau FAIRE en Haute-Saône. Nicolas MONIOT est le coordinateur de l'association ADERA. « Les conseillers FAIRE aident gratuitement les particuliers à réaliser un bilan de leur consommation énergétique et à identifier des solutions de rénovation qui correspondent à leurs priorités. Et, bien sûr, nous les accompagnons pour minimiser leur reste à charge. »

Pour trouver un conseiller proche de chez vous,
téléphonez au **0 808 800 700** ou consultez le site www.faire.gouv.fr

Pour faire une simulation Simul'Aides
<https://www.simulaid.es.ademe.fr/front>

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).

Pour toute demande d'interview de l'ADEME BFC,
merci de bien vouloir nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

CONTACT PRESSE

Mélanie Voisard

Buzz & Compagnie / melanie.voisard@buzzetcompagnie.com / **06 12 52 53 15**

Théo Sainte-Marie

Buzz & Compagnie / theo.sainteMarie@buzzetcompagnie.com / **06 29 30 07 51**

1 - Agence Nationale de l'Habitat

2 - Agence Nationale pour l'Information sur le Logement

3 - Association pour le Développement des Énergies Renouvelables et Alternatives